



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

deux-roues motorisés

Question écrite n° 94178

Texte de la question

M. Jean-François Chossy attire l'attention de M. le secrétaire d'État auprès de la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, chargé des transports, sur les préoccupations des conducteurs de deux-roues motorisées qui souhaitent que soient pris en compte la spécificité de leur moyen de locomotion et leurs conditions de circulation. La fédération française des motards en colère a exprimé un certain nombre de revendications, notamment sur les aménagements routiers et de voirie, sur les équipements de sécurité et les contrôles techniques et sur l'utilisation des voies tenant compte de la particularité des deux-roues motorisées. Il lui demande en conséquence quelles réponses il entend donner à l'attente de ces usagers de la route.

Données clés

Auteur : [M. Jean-François Chossy](#)

Circonscription : Loire (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 94178

Rubrique : Sécurité routière

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 novembre 2010, page 12639

Question retirée le : 10 mai 2011 (Fin de mandat)